



Saint-Pierre-de-Lamy

**Municipalité de
Saint-Pierre-de-Lamy**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2026

Avis est par la présente donné par la soussignée, Isabelle Plourde, Directrice générale et greffière-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy a adopté, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2026, la résolution numéro 26-06-071 modifiant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

EN CONSÉQUENCE, la séance ordinaire initialement prévue le :

- **Mardi 14 juillet 2026 à 19h30 est devancée.**

Elle se tiendra plutôt le :

- **Lundi 6 juillet 2026 à 19h30**, dans la salle du conseil située au 115, Route de l'église à Saint-Pierre-de-Lamy

Donnée à Saint-Pierre-de-Lamy, ce 15^e jour de juin 2026.

Isabelle Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussignée Isabelle Plourde, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits établis par la Loi.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 15^e jour du mois de juin 2026.

Isabelle Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière